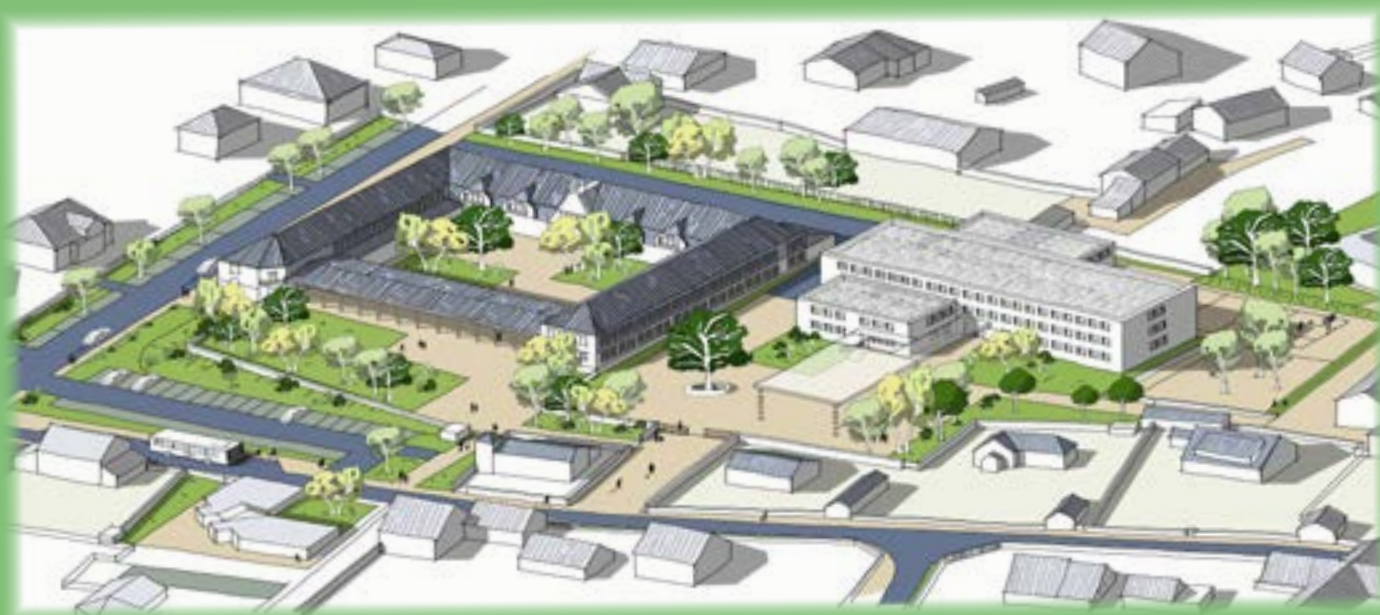


Août / Miz Eost 2023

Tud Kallag

*Journal d'informations de la
ville de Callac*



: Mairie de Callac



Suivez les infos en direct sur
le site officiel de la commune
Traoù newez a-vuzul
<https://www.mairie-callac.fr>





Poz ar Maer



Boñjour deoc'h tout Kallagiz !

E'i eo miz Eost ha 'meus c'hoant da reiñ da c'houde tac'h pelec'h 'h omp e'i gant hom zoñjoù.

Ban nevezamzer 'meump prenet Ti ar Vedesined 'vid 175 000 euro ; tud war micher ar yec'hed 'neus zavet on asosiasiñ ha dre an askent-ze 'h amp da gaout 60 000 euro deus peurzh ar GPA (Gwengamp-Pempoull Arvor-Argoad Tolpad), ze zo on dra vad 'vit Kêr Gallag.

On dra gaer ell : digoret 'vo o c'hlas nevez bar skol gentañ ba miz Gwengolo ; beteg bremañ zo 185 a vugale 'neus laket o anoioù bar skol, (gant ar c'hlas diwyezheg brezhoneg-galleg).

Ban tachennoù c'hoarioù hag ar sport eo krog al labourioù ha dizoc'h 'vont 'benn miz Gwengolo.

Ba Kerred UHELLAÑ 'h a da veñ achuet al labourioù war an hent ha plantet 'vo gwez ha fleur tro-a-zro.

Traoù zo war ar stern ha gwelet a refet 'nê bar c'hannadig-mañ. Renevezet 'vo tachenn ar stad Frañsis Boscher. 'Park Heol' al Lannioù a zerc'ha an traoù mont war-raog ha ba miz Here 'vo kaset ar paperioù d'ar prefed, ha ba hom zoñj, 'benn fin ar bla zo 'tont, 'vemp prest da lañso an traoù.

'Vid lâret an traoù 'vel zo gleet : kaset 'meump an tailhoù war-raog deus 1,5 %, ze 'ra 10 euro dre vraz 'vit pep ti ; dre-ze gallomp derc'hen kas an traoù en-dro hep beñ ret timp goull arc'hant digant an ti-bank.

'Vid an traoù ell, nimp zo mestri da renko an traoù an eil dosier war-lerc'h egile 'vel zo gleet : ar pezh a gousta hirrañ eo derc'hen ar gouloù ha tommo lojeiz ar skol.

'Vid klozo ar gont 'souetan dac'h on hañvezh braw hag on adkrog mad da heuilh.

**Yann-Iwan Rollant,
Maer Kêr Gallag**

Remerciements à La Pierre Le Bigaut

La 31ème édition de la PLB, qui s'est déroulée le 24 juin 2023, est, à regret, la dernière concentration cyclosportive de cette ampleur à Callac.



Depuis la première édition, Daniel Bercot, président de cette association PLB, et toute son équipe dirigeante, ont œuvré pour que cette journée annuelle de sports pour tous (cyclisme, marche, ...), soit une réussite totale.

Force est de constater que le succès a été au rendez-vous, tant le nombre de participants n'a cessé d'augmenter d'année en année.



Cette fréquentation, toujours en hausse, a permis de récolter des fonds pour financer la recherche contre la mucoviscidose, dont les traitements progressent et permettent de donner aux patients un meilleur confort de vie.

Daniel, la municipalité te remercie très sincèrement, ainsi que ton épouse Edith et toute ta famille, ainsi que toute ton équipe et tes bénévoles, pour le travail accompli durant ces 31 années de PLB.

Daniel, bravo et merci pour ton courage, ta ténacité, ta vigueur, ton perfectionnisme et ta volonté d'aller toujours plus haut et plus loin pour cette cause qui t'est très chère, et qui a apporté à Callac une renommée nationale, voire internationale, aussi bien sur le plan de la recherche médicale contre la mucoviscidose, que sur le plan sportif.

Les élus de la majorité.



Le mot du Maire



Bonjour à toutes et à tous.

En ce mois d'août, je souhaite vous faire part de l'ensemble de nos réflexions sur l'avenir de notre commune et l'avancement des projets.

Au printemps, nous avons fait l'acquisition de la maison médicale, afin de pérenniser la présence de médecins à Callac. Cela s'inscrit dans le cadre du Contrat Local de Santé et sera, à ce titre, co-financé. De façon complémentaire, une association des professionnels de santé a été créée afin de porter un projet de santé pluridisciplinaire sur le territoire. Cette acquisition et cette création sont un gage d'avenir pour Callac.

Autre satisfaction : l'ouverture d'une nouvelle classe à l'école primaire pour la rentrée (185 enfants inscrits à ce jour, y compris la classe bilingue breton-français).

Les travaux d'aménagements des espaces ludo-sportifs ont démarré (terrain de tennis, city-park, skate-park et aire de jeux), et seront terminés pour fin septembre.

L'aménagement paysager et la voirie du lotissement de Kerret Huellan débiteront au mois de septembre.

Les travaux sont confiés à l'entreprise Colas pour la voirie, et à ID Verde concernant l'aménagement paysager (coût total de l'opération : 103 318 €).

Bien d'autres travaux ont eu lieu depuis le début de l'année, ou sont en cours de réalisation (détails dans ce bulletin).

D'autres projets se préparent et sont à divers niveaux d'avancement, dont :

- La préparation du dossier de rénovation-construction des équipements sportifs du stade Francis Boscher
- Le projet de centrale solaire du Lanniou qui entre dans sa phase active, avec dépôt du permis de construire au mois d'octobre, et consultation des différents services de l'ARS, de la direction départementale des territoires et de la mer ainsi que GPA, pour une validation par le préfet fin 2024.

Une petite mise au point concernant les affirmations de la minorité.

Pourquoi une augmentation des taxes communales de 1.5% (soit 10 € en moyenne par foyer) ?

Simplement pour maintenir une capacité d'investissement et ne pas finir le mandat avec des capacités financières réduites comme ce fut le cas lors du précédent mandat, nous interdisant ensuite d'emprunter pendant 2 ans.

Malgré cela, nous allons réussir un 3ème exercice sans emprunt, tout en maintenant un bon niveau d'investissement, signe d'une bonne gestion.

Concernant le reste, il y a une majorité qui prend les décisions, en s'occupant des dossiers les uns après les autres en priorisant. Au regard des enjeux de transition, nous souhaitons définir pour les années à venir un programme de réhabilitation pour nos bâtiments municipaux. En effet, nous avons hérité d'un patrimoine vétuste, qui ne répond plus aux normes actuelles et qui coûte de plus en plus cher à la collectivité, faute d'interventions volontaristes ces dernières années. Cela démarrera par l'école qui est l'équipement le plus énergivore de notre patrimoine.

Pour terminer, je vous souhaite de bonnes vacances et une bonne rentrée.

**Jean-Yves Rolland,
Maire de Callac**

SOMMAIRE

Page 2	Poz Ar Maer - remerciements à la PLB	Pages 10 et 11	Le projet «Petites Villes de Demain»
Page 3	Le mot du Maire - sommaire	Pages 12 à 15	Informations
Page 4	Le conseil municipal	Pages 16 et 17	Les travaux
Page 5	Les commissions - le repas du C.C.A.S.	Page 18	Loisirs et nature
Page 6	Le Conseil Municipal Jeunes	Page 19	Culture et patrimoine
Page 7	Le budget	Pages 20 à 23	La vie associative
Page 8	L'urbanisme	Pages 24 et 25	Divers
Page 9	Les acquisitions foncières	Pages 26 et 27	Minorité - Expression libre



Le Conseil Municipal

Le Maire et ses adjoints



Jean-Yves Rolland
Maire



1^{er} Adjoint
Joseph Lintanf
• Accessibilité,
• Finances,
• Loisirs,
• Sports,
• Urbanisme.



2^{ème} Adjointe
Stéphanie Le CUN
• Communication,
• Santé,
• Tourisme,
• Affaires culturelles.



3^{ème} Adjoint
Patrick Morcet
• Environnement,
• Agriculture,
• Energies nouvelles,
• Fleurissement,
• Cimetière.



4^{ème} Adjointe
Pascale Le Tertre
• Affaires sociales,
• CCAS.



5^{ème} Adjoint
François Le Queffrèzec
• Bâtiments,
• Travaux,
• Voirie,
• Personnel.

La Conseillère déléguée



Christelle Le Bon
• Affaires scolaires,
• Enfance,
• Jeunesse.

Les conseillers



Suzanne Le Du



Michel Le Calvez



Patrick Le Guillou



Sébastien Lachater



Véronique Le Gruiec



Francis Le Lay



Danièle Le Gac



Laure-Line Inderbitzin



Lise Bouillot



Alain Prével



Martine Tison



Jean-Pierre Trémel

Remerciements à Aude TANGUY

Au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, je remercie sincèrement Mme Aude TANGUY pour son implication au sein du conseil municipal.

Jean-Yves ROLLAND



Les commissions

Commission du budget, des finances et du personnel :

Jean-Yves ROLLAND, Joseph LINTANF, Véronique LE GRUIEC, Stéphanie LE CUN, Patrick LE GUILLOU, François LE QUEFFRINEC, Lise BOUILLOT, Martine TISON et Laure-Line INDERBITZIN.

Commission des travaux :

Jean-Yves ROLLAND, François LE QUEFFRINEC, Joseph LINTANF, Patrick MORCET, Patrick LE GUILLOU, Michel LE CALVEZ, Alain PREVEL, Lise BOUILLOT et Laure-Line INDERBITZIN.

Commission environnement (espaces verts, fleurissement, jardins, cimetière, agriculture et énergies renouvelables) :

Jean-Yves ROLLAND, Patrick MORCET, Francis LE LAY, Pascale LE TERTRE, Danièle LE GAC, Suzanne LE DU, Alain PREVEL, Lise BOUILLOT et Laure-Line INDERBITZIN.

Commission communication (tourisme, culture, patrimoine et informations) :

Jean-Yves ROLLAND, Stéphanie LE CUN, Patrick MORCET, Laure-Line INDERBITZIN, Francis LE LAY, Danièle LE GAC, Christelle LE BON, Jean-Pierre TREMEL et Martine TISON.

Commission jeunesse et écoles :

Jean-Yves ROLLAND, Christelle LE BON, Pascale LE TERTRE, Stéphanie LE CUN, Sébastien LACHATER, Véronique LE GRUIEC, Laure-Line INDERBITZIN, Lise BOUILLOT et Martine TISON.

Commission vie associative :

Jean-Yves ROLLAND, Pascale LE TERTRE, Joseph LINTANF, Suzanne LE DU, Patrick LE GUILLOU, Stéphanie LE CUN, Jean-Pierre TREMEL, Martine TISON et Laure-Line INDERBITZIN.

Le repas du C.C.A.S.

Dimanche 26 mars, 180 convives se sont retrouvés à la salle des fêtes pour le traditionnel repas du C.C.A.S., offert par la Municipalité aux personnes âgées de 70 ans et plus, et animé par l'orchestre de Jacky Salaün.



Jean-Yves ROLLAND a mis à l'honneur la doyenne de la commune, Isabelle GOURLAOUEN, âgée de 104 ans, qui n'avait pu se déplacer et qui demeure à l'EHPAD de la Verte Vallée.

Jeanine LE BON, 95 ans cette année, présidait l'assemblée avec Guillaume MOYSAN, 97 ans à la fin de l'année.

Chants et danses ont égayé cette journée.



Pour assurer la campagne de recensement 2024 à Callac, la Commune va recruter 5 agents recenseurs à partir de début janvier (2ème semaine des vacances) jusqu'au 17 février.

N'hésitez pas à nous transmettre votre candidature dès maintenant !



Le Conseil Municipal Jeunes

Composition

Ilan LE CUN (Maire), Cloé BOUTIER (1ère adjointe), Malo BERTHOU (2ème adjoint), thimothé SIX (3ème adjoint), Olivia KERAMBRUN, Ambre LE TINEVEZ, Elona GOUET, Emma LOTOUT, Anthony LE DIGOL, Lee Lou PASTOL, Charlie LE CLEC'H, Frédérique LE MEUR, Hugo LE MAOUT, Nolan LE FLOC'H, Laura LARVOR, Elouenn LOZAC'H, Brenda DUGUET, léo LE GRAET, Baptiste LE TERTRE, Bérénice LAVOLLOT, Kiyomi DRUON, Antoine CHARLES, Yannis ROUDAUT, Malo PINHOUET, Louis-Marie DESWARTHE-ROUYER.



Timothé SIX (3ème adjoint), Ilan LE CUN (Maire), Chloé BOUTIER (1ère adjointe), Malo BERTHOU (2ème adjoint).



Sortie skate du 21 février 2023.

La municipalité remercie les membres du Conseil Municipal Jeunes pour leur participation aux différentes cérémonies de commémoration, que ce soit pour être porte-drapeau, porter les gerbes de fleurs ou pour la lecture des messages officiels, ce qui témoigne de leur implication dans la vie de la commune.



Commémoration de la rafle du 9 avril 1944.



Journée nationale de la Résistance.



Commémoration du 8 mai 1945.



Journée nationale du souvenir de la déportation.

Remise de calculatrices aux futurs 6èmes

Vendredi 23 juin, Christelle Le Bon, conseillère déléguée aux affaires scolaires, a remis une calculatrice à tous les futurs 6èmes de la classe de Françoise Le Marrec, qui leur a également remis «l'Odyssée d'Homère», un livre offert par l'Éducation Nationale. Des outils pédagogiques qui seront indispensables pour les futurs collégiens.

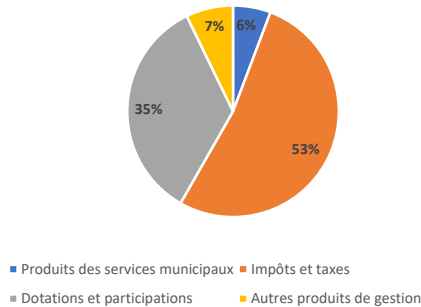




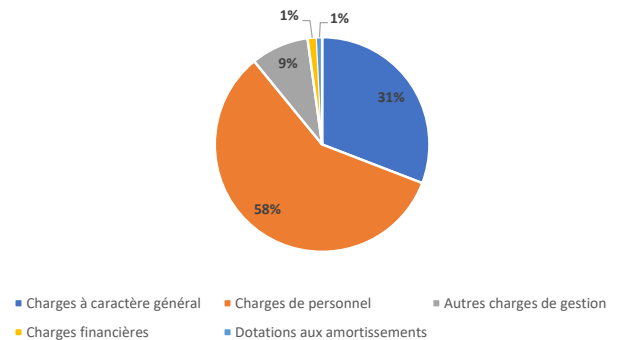
Le budget 2023

Le budget de fonctionnement regroupe d'une part toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services et de l'activité de la Commune, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année, et d'autre part les recettes provenant de la fiscalité locale, des impôts et taxes ou encore des dotations. L'équilibre de la section de fonctionnement doit se traduire par un excédent des recettes par rapport aux dépenses, afin que ce surplus, ainsi dégagé, et qui constitue l'autofinancement, abonde le financement des investissements prévus par la Commune et le remboursement du capital emprunté.

Budget 2022 - Fonctionnement - Recettes réalisées



Budget 2022 - Fonctionnement - Dépenses réalisées



Produits des services municipaux : recettes des services périscolaires (cantine), redevance d'occupation du domaine public, recettes du camping, bibliothèque...

Impôts et taxes : impôts directs locaux, attribution de compensation.

Dotations et participations : dotations de l'Etat, participation des communes au frais de fonctionnement de l'école.

Autres produits de gestion : revenus des locations (logements communaux, salles municipales), produits exceptionnels.

Charges à caractère général : dépenses courantes (eau, carburant, électricité, denrées alimentaires, contrats, entretien de voirie...)

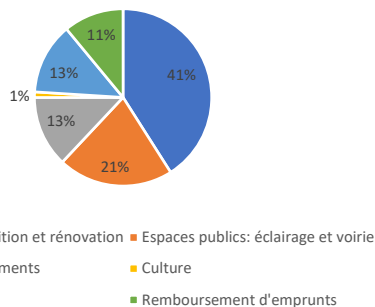
Charges de personnel : personnel communal, cotisations URSAFF, retraites...

Autres charges de gestion : indemnités de fonction des élus, subventions CCAS et associations, déficit du lotissement...

Charges financières : intérêts des emprunts et dettes.

Dotations aux amortissements : anticipation du renouvellement des équipements.

Budget 2023 Dépenses d'investissement



BUDGET PRIMITIF D'INVESTISSEMENT 2023

il s'agit principalement de l'achat de biens et de matériels durables, de la construction ou l'aménagement de bâtiments, de travaux d'infrastructure, d'acquisition de titres de participation ou d'autres titres immobilisés, du remboursement en capital des emprunts, etc. Ces dépenses sont couvertes par des recettes : subventions d'investissement de l'Etat et des organismes publics, capacité «d'autofinancement» lorsque le solde de la section de fonctionnement est excédentaire, emprunts (pas de nouvel emprunt contracté en 2023 pour Callac).

Compte administratif 2022	
Total des dépenses de fonctionnement 2022	2 405 358 €
Total des recettes de fonctionnement 2022 (dont les 1 011 840,82 € report de 2021)	3 807 668 €
Excédent de fonctionnement	1 402 310 €

Excédent de fonctionnement réparti comme suit :	
Financement des opérations d'investissement 2023	668 739 €
Report de fonctionnement pour le budget primitif 2023	733 571 €

Donc un budget 2023 :

Budget primitif de fonctionnement 2023	3 507 933 €
Budget primitif d'investissement 2023	2 057 630 €

Soit une augmentation du budget prévisionnel d'investissement de 463 239 € pour 2023, et une baisse du budget prévisionnel de fonctionnement de 70 411 € par rapport à 2022, et ce, sans emprunt.

Le taux d'imposition des taxes directes locales, pour 2023, a été fixé comme suit :

- **Taxe foncière sur les propriétés bâties :** 42,79% (taux global qui se décompose de la part communale de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 23,26% additionné à la part départementale à 19,53%)
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties :** 75,86%.
- **Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :** 16,33%.

L'urbanisme opérationnel

Le PLUi

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) entre dans sa phase d'approbation suite à l'enquête publique qui s'est déroulée durant 1 mois, du 13 mars au 12 avril 2023.

Certaines observations émises, de la part des particuliers, des professionnels et de la municipalité, ont été prises en compte, mais cela reste très limité tant la réduction de la consommation foncière est l'objectif principal de ce nouveau document d'urbanisme, qui remplacera la carte communale actuelle dès son approbation.

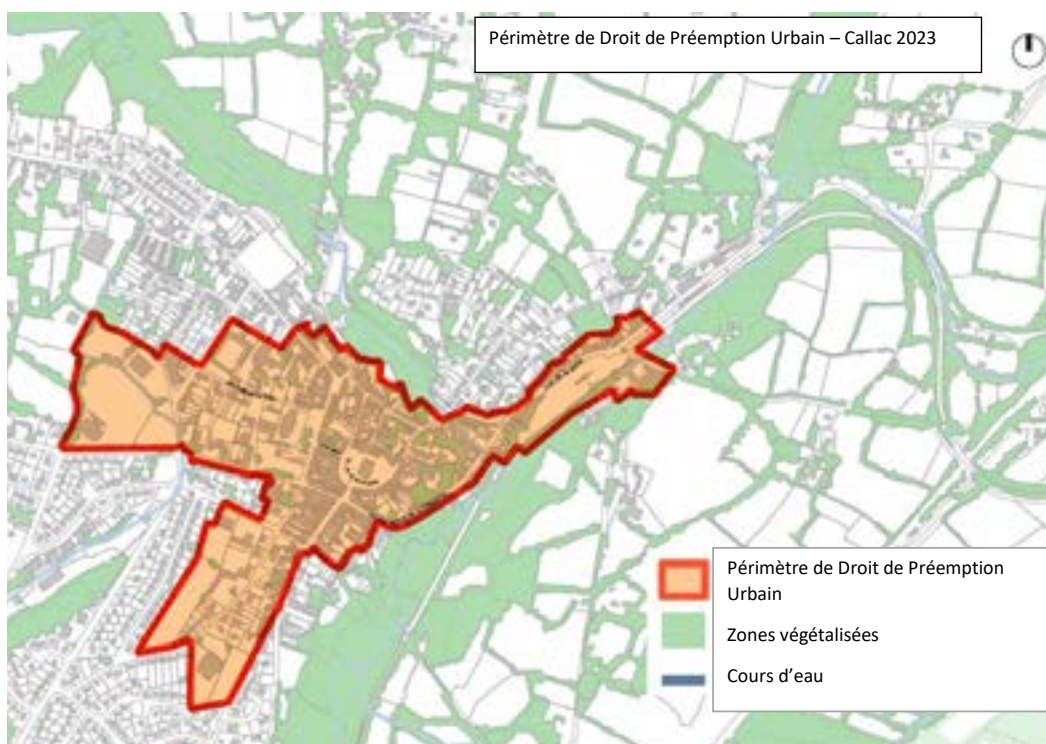
Guingamp-Paimpol Agglomération (GPA), qui élabore ce PLUi sur les 57 communes de son territoire, envisage de l'approuver pour la fin 2023 au plus tard.

OPAH-RU

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Rénovation Urbaine (OPAH-RU), portée par l'agglomération, entrera dans sa phase opérationnelle en 2024. Cette opération vise à requalifier l'habitat privé ancien en centre-ville où se concentrent les problématiques d'habitat dégradé, de vacance et de mal-logement. Ce dispositif proposera, sous certaines conditions, des aides financières et un accompagnement en faveur de la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat. Des permanences d'informations se tiendront à Callac dès 2024.

Par ailleurs, afin de maîtriser au mieux l'ensemble des transactions foncières dans ce périmètre OPAH-RU et d'assurer une veille, l'agglomération a délégué le droit de préemption urbain (DPU) à la Commune de Callac.

ANNEXE 1 – Périmètre d'intervention du Droit de Préemption Urbain – commune de Callac



Les acquisitions foncières

La maison médicale.



Suite à la décision de la SCI de vendre le bâtiment situé rue Anatole Le Braz, la Commune a fait le choix de l'acquérir afin de s'assurer, pour les années à venir, du maintien d'une offre médicale à Callac.

Le montant de l'acquisition est de 175 000€. La Commune percevra des subventions dans le cadre du fonds de concours de l'agglomération et du Contrat Local de Santé.

Par ailleurs, les professionnels de santé ont décidé de se rassembler en association afin d'élaborer un projet de Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) à Callac, accompagné par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

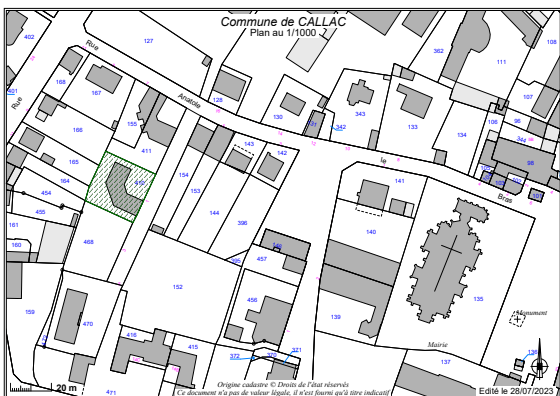
La maison paroissiale.



Un échange entre le Diocèse des Côtes d'Armor, propriétaire de la maison paroissiale, située impasse Sainte Anne, et la Commune de Callac, propriétaire du presbytère, situé rue Anatole Le Braz, est en cours de finalisation.

Cette opération n'induit aucune dépense pour la commune, et l'objectif est d'y accueillir des professionnels de la santé, dont notamment des dentistes, ostéopates, podologues, psychologues, ... qui manquent énormément sur notre secteur.

Ce bâtiment, d'une surface intérieure de 200 m², et situé à proximité immédiate de la maison médicale récemment acquise par la commune, renforcera ainsi le pôle de santé (maison médicale, pharmacie, cabinets infirmiers, cabinet kinés).



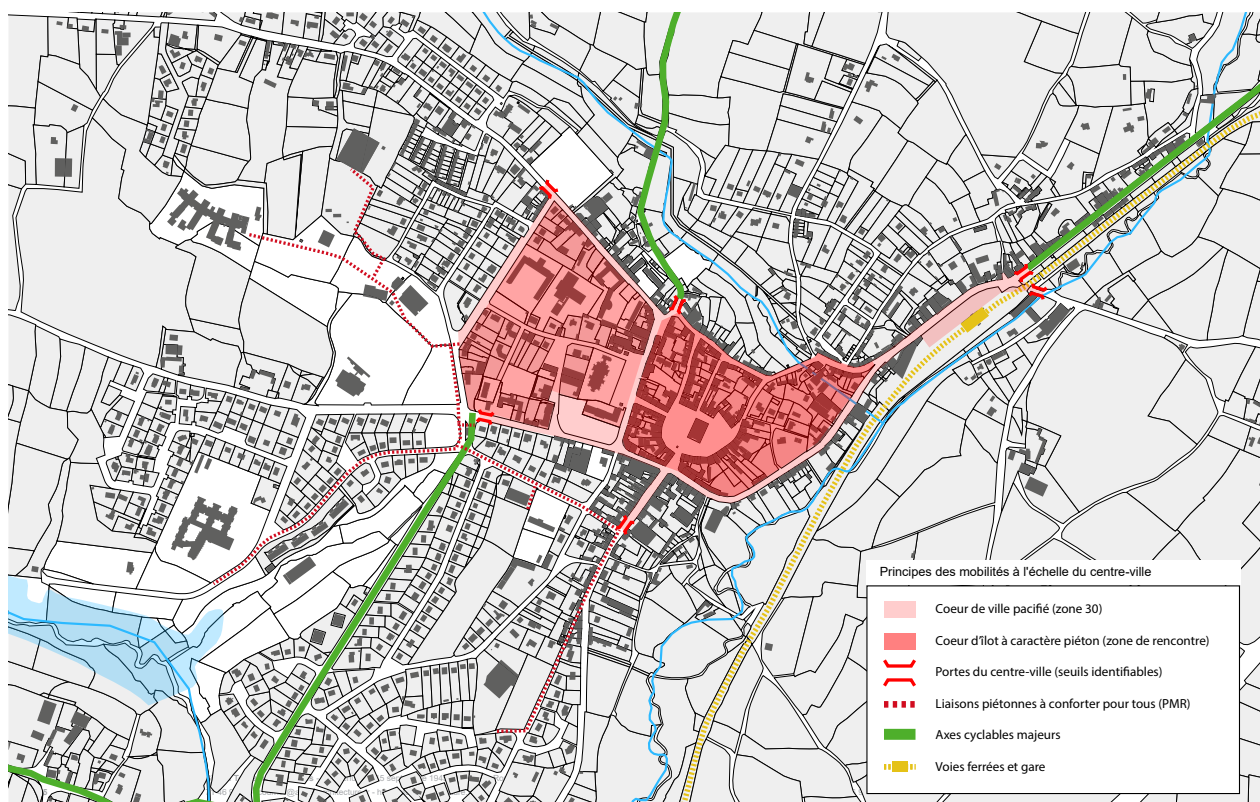
Toutes ces actions concourent à l'attractivité de la commune et aux enjeux de santé publique.

Petites villes de demain

Le plan guide a été élaboré pour nous aider à dessiner l'avenir de la commune au regard des enjeux de transition auxquels nous nous devons de répondre (mobilités douces, biodiversité, infiltration des eaux, îlots de chaleur, espaces partagés...). Il définit les ambitions et fixe les grands principes d'organisation spatiale et urbaine pour la commune. De plus, il apporte un cadre cohérent, avec des principes structurants tout en restant flexible. En effet, en fonction du contexte économique, technique ou social, la collectivité peut ajuster les projets dans le respect de la philosophie fondant la démarche.

C'est également un formidable outil pour redonner de la qualité à l'espace public, pour transformer notre cadre de vie et valoriser notre patrimoine et nos paysages.

Le plan guide propose également un programme et un phasage pour différents secteurs à aménager dont pourront ensuite se saisir des équipes de maîtrise d'oeuvre au moment de la réalisation des projets.



REUNION PUBLIQUE

« Petites Villes de Demain: restitution de l'étude urbaine »

LE MARDI 3 OCTOBRE 2023

19h à la salle des fêtes



L'ancien collège = la nouvelle école

- Offrir de meilleures conditions d'accueil aux élèves et répondre aux enjeux pédagogiques d'aujourd'hui
- Réhabiliter et valoriser un patrimoine bâti au potentiel existant
- Créer un pôle scolaire avec le collège à proximité
- Pacifier les espaces publics attenants (rue Anatole le Braz, rue Louis Morel)

Les écoles actuelles = le pôle enfance jeunesse et un nouveau square

- Réunir l'ALSH, le Relais Petite Enfance et la Maison des Jeunes dans un ensemble dédié à l'enfance et la jeunesse
- Créer un square calme en cœur d'îlot
- Donner une visibilité aux services de GPA
- Pacifier la rue de l'allée, très passante pour le moment
- Créer un lien entre le cœur de ville et Pont Ar Vaux, patrimoine communal peu mis en valeur



La place de l'Eglise

- Améliorer les espaces publics en les rendant plus hospitaliers, plus lisibles et plus attractifs
- Déminéraliser la place pour mieux gérer les eaux pluviales, pour favoriser la lutte contre les îlots de chaleur et accueillir la biodiversité
- Faire la part belle au végétal grâce à un nouveau parvis pour en révéler tout son potentiel
- Offrir un décorum plus qualitatif et adapté lors des cérémonies

La place Jean Auffret

Elle est maintenue comme un espace de stationnement avec un ajout de cheminements piétons matérialisés et sécurisés, un accès à la caserne plus efficace et des plantations sur les surfaces résiduelles.

Kan an dour = la nouvelle salle des fêtes

- Offrir un bel écrin à la salle des fêtes
- S'inscrire dans la halle existante, ce qui limitera le coût
- Améliorer son attractivité par ce repositionnement dans un cadre plus adapté.



L'ancienne halle, actuelle salle des fêtes = le cinéma et le théâtre

- Maintenir les équipements culturels en cœur de ville
- Contribuer à l'animation de la place
- Restaurer un bâtiment avec des proportions plus heureuses sur le plan architectural et fonctionnel
- Retrouver le côté traversant comme à l'époque des halles
- S'affranchir d'un surcoût lié à l'accessibilité et aux normes acoustiques
- Conserver un espace mémoriel afin de rendre hommage aux événements du 9 avril 1944
- Renforcer la visibilité de l'offre culturelle

Carte d'identité / passeport

La prise de rendez-vous en ligne pour un renouvellement de carte d'identité ou de passeport est disponible sur la page d'accueil du site de la Mairie :
<https://www.mairie-callac.fr>



Prévention contre les feux de forêt

Ayons les bons réflexes pour éviter les départs de feu

9 feux de forêt sur 10 dix sont d'origine humaine et pourraient être évités en adoptant les bons réflexes :

- Vous êtes fumeur ? Le bon réflexe, c'est de jeter vos mégots dans un cendrier. En forêt, il est interdit de fumer.
- Vous organisez un barbecue ? Le bon réflexe, c'est d'être chez soi ou dans un espace aménagé pour cet usage, sur une terrasse, loin de l'herbe et des broussailles qui peuvent flamber.
- Vous bricolez en plein air ? Le bon réflexe, c'est de travailler loin des espaces sensibles, de les protéger des étincelles et d'avoir un extincteur à portée de main. Pensez également à entretenir et débroussailler votre jardin tout au long de l'année.
- Vous stockez du bois ou des bouteilles de gaz chez vous ? Le bon réflexe, c'est de les éloigner de votre habitation et de les stocker dans un abri fermé.

Le risque de départ de feu est encore plus important ces dernières semaines, alors que plusieurs départements sont en état de sécheresse. En cas d'incendie, j'appelle le **18**, le **112** ou le **114** (pour les personnes sourdes ou malentendantes) et je reste à l'abri dans une habitation.



Plus d'informations : feux-foret.gouv.fr

Elagage des bords de routes



Pour le bon entretien du bocage, il faut faire une taille raisonnée des talus, en évitant le lamier et en privilégiant la tronçonneuse.

Rappel de GPA : il est nécessaire d'élaguer les arbres et arbustes en bord de route. Chaque propriétaire doit contenir ses arbres et arbustes à la limite de sa propriété. La taille des branches permet de garantir une meilleure sécurité pour la conduite. Elle permet également d'éviter d'abîmer les camions de collecte des déchets et les autres véhicules circulants sur les routes.

Merci à tous.



Urbanisme

Guingamp-Paimpol Agglomération lance la dématérialisation des demandes d'urbanisme sur son territoire

Vous pouvez désormais déposer vos demandes d'autorisation d'urbanisme (certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis d'aménager et permis de démolir) sous format numérique en vous connectant sur le Guichet Numérique des Autorisations d'urbanisme (GNAU).

Grâce à cette plateforme de dépôt en ligne, vous n'avez donc plus besoins de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier.

Comment faire ?

Ce dispositif vous permet de formuler votre demande en ligne et de télécharger les pièces justificatives à chaque étape du dossier. Pour cela, vous devez :

- Créer un compte,
- Choisir quel type de dossier vous souhaitez déposer (permis de construire, déclaration préalable...),
- Sélectionner la commune sur laquelle se situe votre projet,
- Remplir le Cerfa correspondant à votre demande en joignant toutes les pièces obligatoires,
- Valider le dépôt de votre dossier, une fois que le formulaire de demande est renseigné et que toutes les pièces nécessaires à l'instruction du dossier sont jointes.

Après enregistrement de votre demande sur le GNAU, vous recevrez un Accusé d'Enregistrement Electronique qui sera la preuve de la création de votre dossier. La Commune, où se dérouleront vos travaux, sera alors informée du dépôt d'un dossier et vous délivrera **un numéro d'enregistrement qui vous sera communiqué par mail.**

Chaque échange avec l'administration génère un accusé de réception et une mise à jour de l'évolution de votre dossier, vous pourrez ainsi suivre l'instruction de votre demande en temps réel.

Il est toujours possible de transmettre en format papier votre dossier en Mairie

Rendez-vous sur : <https://gnau.megalix.bretagne.bzh/gpa/gnau/#/>

Pour les professionnels :

Si vous êtes un professionnel, un espace GNAU plus adapté est disponible. Pour se créer un compte, il faut effectuer une demande auprès de l'agglomération en les contactant à l'adresse suivante :

instructionads@guingamp-paimpol.bzh

et en y joignant le formulaire suivant : https://www.sig.guingamp-paimpol-agglo.bzh/documents/public/urbanisme/gnau/GPA_FormulaireDemandeCompteEPRO.doc



Le compostage

En janvier 2024, chaque citoyen devra trier ses biodéchets (en les séparant des ordures ménagères)

On estime qu'en moyenne 30% de la poubelle ordures ménagères est constituée de biodéchets. Ces déchets biodégradables peuvent être valorisés par compostage directement dans votre jardin.

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un processus biologique qui permet la transformation des déchets organiques par l'intervention de nombreux organismes (bactéries, champignons, insectes...). Il vous permet d'obtenir, à partir de vos déchets de cuisine et de jardin, un fertilisant de qualité. Vous pourrez ensuite l'utiliser pour vos plantations.

A quoi cela sert ?

- Réduire le volume de sa poubelle de 30%, soit environ 60kg par habitant et par an.
- Produire soi-même un fertilisant.
- Valoriser soi-même et sur place ses déchets de cuisine.
- Reproduire le cycle de la matière organique, puisque vos déchets permettront de nourrir d'autres végétaux.

Les déchets à composter :

- Les déchets de cuisine et de table (épluchures de fruits et légumes, marc de café, noyaux, coquilles d'œufs, ...)
- Les déchets de jardin (tonte de pelouse, taille de haies, feuilles mortes...)

Avec mon BIOSEAU Composter c'est facile

Je dépose tous les déchets de cuisine

Epluchures des légumes et fruits, y compris les peaux d'agrumes, feuilles de rhubarbe...	Céréales cuites
Feuilles de journal, papier et rouleau d'essuie-tout...	Coques de noix, noisettes, pistache
Filtre et marc de café, de thé, de tisanes	Croûtes de fromage
Restes de repas y compris les sauces	Coquilles d'œufs et de moules
Petites quantités de déchets de viande, de poisson, de crustacés	Pain rassis
	Aliments avariés ou périmés
	Algues



SAUF les gros coquillages et les os qui peuvent être valorisés après broyage ou calcination dans un poêle à bois

Je dépose tous les déchets du jardin

Les règles à respecter pour réussir mon compost

 Une bonne aération permanente
Je remue et mélange à chaque apport

 Une bonne couverture
Je recouvre mon compost de carton ou feuilles mortes

 Un bon équilibre
Ni trop sec, ni trop humide



Où trouver un composteur ?

Guingamp-Paimpol Agglomération propose aux habitants de son territoire la possibilité d'acquérir un kit de compostage à 25€ TTC.

Ce kit est composé d'un composteur de 400L (bois ou plastique), un bioseau de 10L, un mélangeur et un guide tri.

Pour l'obtenir, rendez-vous en déchèterie :

Z.A. de Kerguniou - Callac

Ouvert les lundis, mercredis, vendredis et samedis, de 8h à 12h et de 14h à 18h

Pour les habitants n'ayant pas d'espace extérieur, l'Agglomération participe à l'installation de composteurs partagés dans les quartiers ou lieux publics.

Pour tout renseignement, renseignez-vous auprès de Guingamp - Paimpol Agglomération

Par téléphone au 02 96 43 64 33

Par mail à dechets@guingamp-paimpol.bzh

L'implantation des boîtes aux lettres

La facilité de l'accès à la boîte aux lettres.

La facilité de l'accès à la boîte aux lettres concerne au premier chef le facteur et donc La Poste. Mais à travers cette dernière, c'est l'ensemble des opérateurs économiques et institutionnels, qui communique avec les citoyens, qui est concerné. Pour les habitants, posséder une boîte aux lettres accessible, conforme à la réglementation en vigueur, est un élément du cadre de vie et un service de base auquel les citoyens sont très attachés. Cela concerne tout le monde, quel que soit son lieu d'habitation, habitat individuel ou collectif, rural ou urbain. L'accessibilité permise grâce à sa boîte aux lettres est un élément clé de communication pour les citoyens; elle permet de bénéficier des services de distribution du courrier, de la presse et des colis.

TOUTE HABITATION DOIT DISPOSER D'UN POINT DE RACCORDEMENT PRECIS.

Qu'il s'agisse d'habitat **individuel** ou **collectif**, un point de raccordement comprend :

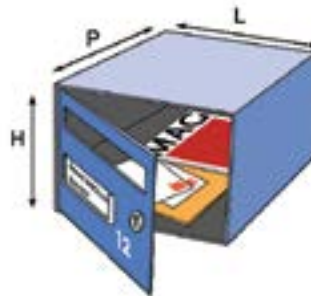
- **des équipements postaux libre d'accès** pour assurer la desserte aux habitants ;
- **une implantation de ces équipements à l'adresse indiquée ;**
- **une implantation dans un lieu accessible** aux véhicules automobiles
- **une implantation en bordure de voie** ouverte à la circulation publique.

Boîte aux lettres normalisée préconisée par la poste.

Les boîtes aux lettres normalisées sont disponibles auprès des fabricants, par correspondance auprès des vépécistes, chez les quincaillers, dans les grands magasins, les grandes surfaces, etc.

L'identification de la boîte aux lettres.

La boîte aux lettres doit comporter un porte-étiquette sur lequel le nom ou les noms sont inscrits et permettent d'identifier sans erreur le destinataire du courrier.



Dimensions intérieures minimales des alvéoles (H x L x P)

- 260 mm x 260 mm x 340 mm ou
- 260 mm x 340 mm x 260 mm ou
- 340 mm x 260 mm x 260 mm

Le positionnement de la boîte aux lettres recommandé est le suivant :

- dessous de la boîte aux lettres à plus de 1m du sol ;
- dessous à moins de 1,5m du sol.

La boîte aux lettres peut éventuellement être incorporée dans un pilier de portail d'entrée ou dans un mur de clôture. Mais dans tous les cas, l'accès à la boîte doit pouvoir se faire directement de l'extérieur, sans difficultés et sans risques.

Il faut veiller à ne pas placer la boîte derrière un grillage.

Il faut s'assurer que la boîte aux lettres se situe hors de portée des chiens et garder ceux-ci attachés lors du passage du facteur.

UNE BOÎTE AUX LETTRES DOIT ÊTRE ACCESSIBLE

Cette accessibilité revêt un nombre d'avantages essentiels :

- elle évite les intrusions dans les propriétés privées ;
- elle participe à la rapidité et à la sécurisation de la distribution des objets ;
- elle limite le nombre des instances et des déplacements qui y sont liés ;
- elle permet d'être en conformité avec la législation en vigueur ;
- c'est la condition pour que le facteur puisse distribuer le courrier aisément et en toute sécurité ;
- elle facilite grandement le travail du facteur : gain de temps, prévention des accidents de travail, moindre pénibilité...

La demande de raccordement postale est impérative.

Elle est disponible auprès des établissements Courrier ou sur : www.laposte.fr/particulier/utiliser-nos-outils-pratiques

Espace ludo-sportif de Kerbuannec

Réfection des terrains de tennis de Kerbuannec



Mercredi 31 mai, les adjoints aux travaux, et le responsable de l'entreprise ST Groupe, qui a effectué les travaux, se sont rendus à Kerbuannec pour réceptionner les travaux du nouveau terrain de tennis, situé à proximité du gymnase de Kerbuannec. L'ancien terrain qui datait de 1975 n'était plus praticable. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un aménagement d'une plaine ludo-sportive composée d'une aire de jeux pour les 2 – 12 ans (livraison en septembre 2023), d'un skate park (travaux en août-septembre 2023) et du transfert du city-stade.

Le coût de ce nouveau court s'élève à 43 425 € HT ; il a bénéficié d'une subvention de la DTER de 9 401 € HT. Ce nouveau complexe sportif est accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR). Dès à présent, les personnes qui le souhaitent peuvent venir y taper la balle ; il n'est pas nécessaire de réserver le court, l'accès est libre. Un deuxième court de tennis est également disponible, à proximité du terrain de camping.



Les élus présents à la réception des travaux.

Déplacement du « city-stade »



Le déplacement du city-stade de Kan An dour a été fait en collaboration avec des élus, des bénévoles et des habitants. En finition, il sera doté d'un sol synthétique.

Création d'un skate-park



Plan du skate-park, établi en collaboration avec le Conseil Municipal Jeunes et Nicolas Peuch. (Travaux en août et septembre 2023)

Réalisation d'une fresque sur le mur du gymnase



Du 10 au 12 juillet, afin d'égayer le mur du gymnase de Kerbuannec, les artistes Averi et Marko93 ont réalisé, à la bombe de peinture aérosol, une fresque avec des motifs s'inspirant du plan d'eau (chouette, lotus, oiseau...), de la nature et des vibrations positives. Malgré les averses, les artistes ont réalisé leur œuvre en trois jours. Cette fresque a pour but d'améliorer l'environnement du futur espace sportif avec le nouveau terrain de tennis, le city-stade et le futur skate-park.



Les artistes Averi (à gauche) et Marko93 (à droite), auteurs de la fresque.



Aménagement routier de la rue de la gare



Afin de prioriser le passage à niveau de la gare, il a été demandé à la commune de revoir la signalisation de celui-ci. Ainsi, la route de Kergrec'h a été mise prioritaire, et au carrefour de la rue de la gare, deux stops ont été mis en place.

La commune a également profité de ce nouvel aménagement pour positionner une écluse sur le pont menant à Kergrec'h, afin de le préserver et d'éviter toute dégradation en rive. Une autre écluse a été installée à l'entrée de la rue de la gare pour prioriser les véhicules sortants de Callac.

Programme de voirie 2023

Lieu	Enrobé	Calage	Assainissement	Tarifs T.T.C.
Coat Callac	40 436,09 €	3 028,50 €	2 875,00 €	46 339,59 €
Bas-Launay	37 388,47 € (bi-couche)	3 479,50 €	1 388,00 €	42 255,97 €
Kernormand	7 533,17 €	732,50 €	300,00 €	8 565,67 €
Le Crenvez	8 605,15 €			8 605,15 €
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage				2 644,00 €
TOTAL				108 410,38 €

Travaux réalisés cette année par les services techniques



Restauration intérieure de la 2eme partie de la salle de Kerbuannec



Remplacement de la porte du local des Restos du Cœur.



Remplacement de la porte d'entrée de la cuisine de la salle des fêtes.



Réfection des douches du gymnase de Kerbuannec.



Réfection extérieure des toilettes de l'étang.



Installation de 5 tables de pique-nique couvertes autour de l'étang.



Concours des Maisons Fleuries 2023

1ère catégorie : maison avec jardin visible de la rue, inférieur à 1000 m² :

- 1er : JARDINE Janice et DAVIES Clives, 21 rue Joseph Patin
- 2ème : LE BRIS Joël et Annick, Croix Kerminou
- 3ème : LE FUR René, 13 rue Joseph Patin
- 4ème : GUEGAN André, 10 rue de Beg Avel
- 5ème : JOUANNET Jean, Croix Jobic
- 6ème : CAIGNARD Jeanne, 26 rue de Kerbuannec

2ème catégorie : jardin de plus de 1000m² :

- 1er : GUENEGOU Danielle et Antoine, 8 Pen Ar Run

3ème catégorie : façade seule fleurie, balcon, cour, terrasse, mur :

- 1er : LE GUEN Pierre, 4 rue Lavanant
- 2ème : TINSEAU Michel, 2 rue du Dispensaire
- 3ème : LE RUDULIER Jean-Paul, rue des Portes



La commission de fleurissement, à l'EHPAD de la Verte Vallée

5ème catégorie : établissement public, collectivité :

- 1er : EHPAD de la Verte Vallée



Les lauréats et le jury 2022 en visite sur l'île de Batz

Les lauréats et le jury de l'édition 2022 ont eu le plaisir de se retrouver pour une sortie sur l'île de Batz, avec en point d'orgue, la visite des jardins Georges DELASELLE.

Course d'orientation autour du plan d'eau

La course d'orientation est une activité de loisir qui consiste à rechercher des balises (ou bornes de poinçonnage) situées sur le terrain, par le cheminement de son choix, en se servant d'une carte et éventuellement d'une boussole. Les balises sont des bornes en bois équipées d'une pince « codée » pour valider son passage.

Trois circuits sont mis en place autour de l'étang de la Verte Vallée :

- . Un parcours découverte,
- . Un parcours confirmés,
- . Un parcours experts.

Une fois équipé d'une carte et d'un quadrillage, il ne vous reste plus qu'à vous rendre au départ et à parcourir un des trois circuits en poinçonnant les bonnes balises. Les participants trouveront cette carte à la mairie, au camping, à la Maison de l'Epagneul Breton et sur le site internet :

<https://sportsetnature.org>

Ces circuits s'adressent donc au grand public et à tous les niveaux de pratique. Ils sont réalisables et accessibles tous les jours de l'année en autonomie. Ils peuvent être utilisés par les écoles, le collège, les habitants mais aussi par les excursionnistes ou les vacanciers qui viennent séjourner dans la commune.

Cette course d'orientation a été conçue par les animateurs de la station sports : Léo Denais et Clément Couanon, et financée par GPA.



L'inauguration de la course d'orientation, en présence des représentants de la commune, de sport et nature, et de GPA.



L'exposition permanente «Callac d'autrefois».



L'installation de l'exposition « Callac d'autrefois » a commencé en juillet. Elle regroupe une trentaine de vieilles cartes postales de Callac, imprimées sur des panneaux résistant aux intempéries. Certaines ont déjà été installées, notamment sur la salle des fêtes et à l'ancienne école sainte Anne. A terme, cette exposition proposera un circuit libre, permettant de se balader dans les rues de la commune, tout en observant l'évolution de la ville au fil du temps.



La bibliothèque.

Les mercredis après-midi à la bibliothèque



De 15 à 16h environ
Suzanne lit des histoires
Pour tous les enfants à partir de 4 ans

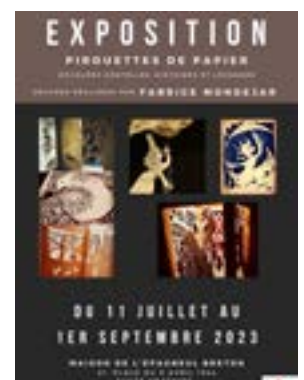
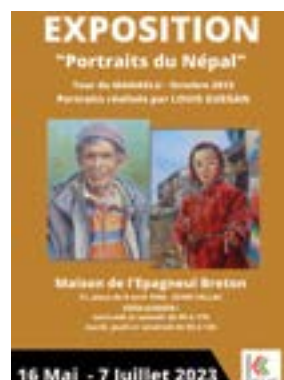
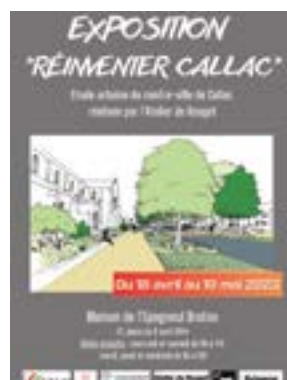
De 17h à 18h30
Café-jeux

Des jeux de société variés, animés par Jean
Pour tous, enfants et adultes
Boisson offerte



Activités libres, sans inscription
Infos sur place, rue Louis Morel, ou sur callac.bibenligne.fr

Les expositions temporaires de la Maison de l'Epagneul Breton (MEB).





Don de sang

Le vendredi 10 mars, l'association des donneurs de sang de Callac a profité de la collecte à la salle des fêtes pour proposer une animation aux élèves de 5ème et 3ème du collège.



Les membres de l'association, en compagnie d'une représentante de l'EFS (Etablissement Français du Sang), ont présenté un diaporama et ont répondu aux multiples questions des collégiens sur le don de sang : Pourquoi donner son sang ? Qui peut donner son sang ? Quels sont les différents groupes sanguins ? Quelles sont les incompatibilités entre les donneurs et les receveurs ? Comment se déroule une collecte ? Quel est le rôle de l'association ? Pourquoi est-il important de donner son sang ?

Les élèves se sont ensuite rendus dans la salle de la collecte et ont pu assister au prélèvement de leur principale, Mme SIMONEAU-LE SAGER. Ils ont ainsi constaté que le don de sang était indolore. L'association espère que cette communication permettra à bon nombre de ces jeunes de devenir eux-mêmes des donneurs lorsqu'ils en auront l'âge (18 ans), et en attendant, faire la promotion du don auprès de leurs proches.

L'association remercie le collège de sa participation, et espère une pérennisation de cette rencontre.



CONTACTS : Laëtitia LE FLOC'H : 06 22 29 01 59

Jean-Pierre TREMEL : 06 73 82 34 11

Amicale Laïque



La Ligue de l'Enseignement des Côtes d'Armor, a tenu son Assemblée Générale le 25 mai dernier à la salle des fêtes de Callac.

Accueillis par Monsieur le Maire, les membres de l'Amicale Laïque de Callac, les adhérents et les partenaires, le président J-Y Le Sidaner a rappelé à l'assemblée les valeurs de la laïcité, d'une école pour TOUS.

En présence du Sénateur Gérard Lahellec, le président a salué la mobilisation et l'engagement des bénévoles en faveur du fait associatif de l'éducation populaire et des valeurs portées par leur mouvement.

La présidente de l'Amicale Laïque de Callac remercie tous ses membres et bénévoles.

Pascale LE TERTRE, la présidente.

Eostin Spered Ar Yezh

Le Programme de la rentrée 2023 :

Apprendre la langue Bretonne en 3 groupes de niveau, dans la salle n°5 de la salle des fêtes. Contact : 02 96 45 94 38

Groupe 1 : séances gratuites de découverte (alliant gestes et parole) : les mardis 12 et 19 septembre, 19h-20h.

Groupe 2 : Les 2èmes années, à partir du mercredi 13 septembre, 18h30-20h.

Groupe 3 : Les 3èmes années, à partir du jeudi 14, 19h-20h30.

Konto brezhoneg, le rendez-vous des bretonnants de naissance, salle de Kerbuannec.

Une fois par mois, à partir du mardi 12 septembre, 14h30-17h

Kanan / chanter en Breton, dans la salle n°5 de la salle des fêtes. Contact : 06 71 27 73 94

Il n'est pas nécessaire de savoir parler la langue pour la chanter! Bienvenue à tous les chanteurs ou musiciens.

Rendez-vous 2 fois par mois, à partir du samedi 2 septembre, 10h30-12h.

Dourlivan / peinture à l'aquarelle, à la salle du plan d'eau. Contact : 02 96 45 53 31

Rendez-vous 2 fois par mois, à partir du samedi 2 septembre, 10h30-12h. Exposition prévue en octobre à la MEB.



La Belle Equipe

Le cinéma associatif Argoat, avec La Belle Equipe, va fêter ses 30 ans en 2023.

Depuis 1993, il travaille à la diffusion cinématographique, en proposant aux spectateurs une grande diversité de programmation. Son objectif est de rendre accessible au plus grand nombre non seulement les films grand public, mais aussi des films exigeants et de formes différentes (documentaires, courts-métrages). Il souhaite également soutenir et diffuser la production cinématographique régionale, et propose régulièrement des projections accompagnées par des réalisateurs, des enseignants de cinéma ou d'autres intervenants de la société civile.



La Belle Equipe conçoit la salle comme un lieu de rencontres, d'échanges et de débats, tant sur le plan culturel que sur les problématiques de société. Des temps forts viennent ponctuer l'année, comme le "mois du documentaire" en novembre, les séances de cycles répertoires+ proposés par notre réseau de salle Cinéphare, ou notre "petite leçon de cinéma" (nous invitons un cinéaste à venir passer une journée pour accompagner ses films, ainsi **Jean-Pierre MOCKY**, **Jean-François STEVENIN** ou **Jean-Baptiste THORET** sont venus nous rendre visite.

Cette longue histoire de l'association, de ses bénévoles, et sa dynamique constante sont reconnues tant par les spectateurs que par le CNC qui nous a accordé les labels "Jeune Public" et "Patrimoine et Répertoire", résultat d'un travail collectif de longue haleine. Nous rappelons que la salle est éligible au "Pass Culture" et accessible aux PMR.

VerTuOses

Depuis janvier 2020, l'épicerie associative VerTuOses existe à Callac et est ouverte à tous.

Le marché de Callac, tous les mercredis matin, représente un temps fort de notre fonctionnement. Nous pouvons ainsi être le relais de ses producteurs afin d'assurer la continuité de la vente de leurs produits le reste de la semaine.

Les bénévoles s'occupent de tout : du magasin, des commandes et de la caisse.

Nous créons ainsi dans le centre-bourg un lieu d'accueil, de rencontres, de liens sociaux et de réflexion collective (informations, échanges, etc...)

Nous mettons également en place des ateliers qui sensibilisent les citoyens à entrer dans une démarche plus respectueuse de l'environnement (fabrication de produits ménagers, atelier de cuisine, etc...), ainsi que la vente de produits locaux issus de l'agriculture biologique.

Il s'agissait d'ouvrir une épicerie afin de promouvoir sur ce territoire une démarche économiquement viable, écologiquement soutenable et socialement équitable.



Le renforcement du tissu rural et social contribue au dynamisme des territoires et favorise le développement de nouvelles activités. Nous tendons ainsi vers une dynamique de solidarité et d'entraide, indispensable par les temps qui courent.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite et/ou rejoindre notre équipe de bénévoles !

L'épicerie est accessible aux PMR.



Callac Culture



Callac Culture

19ème semaine culturelle de Callac du 19 au 26 août 2023

Cette nouvelle édition se déroulera du 19 au 26 août 2023 avec plusieurs temps forts, comme le concert de **l'Ensemble Vocal Italien** du lycée musical Sandro Pertini de Gênes, composé d'élèves des classes III, IV et V. Tous les élèves, en plus de la formation donnée par la musique d'ensemble, vocale et instrumentale, étudient deux instruments.

L'Ensemble a déjà eu l'occasion de se produire à Gênes et en Europe dans divers lieux dont le Palazzo Ducale, au théâtre Carlo Felice, à Amman en Jordanie (grâce à un projet de coopération avec l'Ambassade d'Italie), et 2 fois en Roumanie à Cluj-Napoca et Bucarest.

Le chœur est dirigé par le professeur **Luca DELLACASA**, organiste, claveciniste, chanteur soliste et chef de chœur. Il se produit régulièrement en Italie, en France et dans toute l'Europe.



Chœur du lycée S. Pertini de Gênes.

Profondément intéressé par la musique chorale, en particulier chez les jeunes, il explore les questions liées à la voix et au chœur en dirigeant des cours "chœur".

Le groupe sera accompagné par le professeur **Alberto MACRI**, bien connu à Callac pour avoir participé à plusieurs concerts ces dernières années.

Un autre temps fort sera la conférence de **Michel PRIZIAC** sur la vie d'Anne de Bretagne. La conférence sera précédée par la projection du film **Anne Breizh 2014**, et suivie par un échange avec son réalisateur **Rémi VALAIS**.

Comme chaque année, la dernière journée sera consacrée au **Salon du Livre & de l'Art**, avec la présence d'une quarantaine de maisons d'édition et d'auteurs qui dédicaceront leurs ouvrages.

Nous sommes heureux de constater que ce temps fort culturel perdure au cœur de l'Argoat, et c'est avec joie que les bénévoles et le public retrouveront un bon nombre d'auteurs qui sont déjà venus les années précédentes et accueilleront les nouveaux, dans une ambiance toujours conviviale.

La remise des prix aux lauréats du 10ème concours d'écriture clôturera cette 19ème édition de la semaine culturelle de Callac.

FORUM DES ASSOCIATIONS

LE SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023

de 10h à 16h

Espace Kan An Dour

Secours Populaire

Présent depuis 20 ans à Callac, le comité du Secours Populaire c'est aujourd'hui une vingtaine de bénévoles et 250 personnes inscrites aux distributions alimentaires bimensuelles (sur critères de ressources).

Notre fonctionnement ?

Nous récupérons dans le container situé derrière la bibliothèque, des vêtements, du linge de maison propres et en bon état, de la vaisselle, des bibelots déposés au local le lundi après-midi. Une fois triés et rangés, ils sont proposés dans notre vestiaire contre une participation solidaire.

Le vestiaire est ouvert à tous, sans conditions de ressources.

C'est en grande partie ce qui nous sert à financer nos actions :

- La distribution alimentaire
- Les journées vacances et les voyages seniors
- Les colis et jouets de Noël
- L'achat de graines pour le jardin solidaire... Etc.

Enfin, nous avons mis en place, avec l'aide de la municipalité qui nous prête un local de stockage, un nouveau service : nous collectons des meubles, de l'électro-ménager, petit ou grand, que nous allons chercher à domicile, ceci afin d'équiper les personnes accueillies, ou toute autre personne en difficulté qui en fait la demande (plus de 50 meubles ont déjà été distribués).



Contacts : Pour ce service, 2 téléphones :
 - 06 82 91 61 49
 - 07 88 66 49 53
 Pour contacter le comité : 06 79 55 99 87

Secours Catholique



Maia, Marc et Catherine, les bénévoles.

Les bénévoles sont disponibles pour accueillir individuellement dans la plus stricte confidentialité, et dans le respect des gestes barrières :

- **Les mardis matin de 9h à 11h30 sans RDV**
- **Les jeudis matin de 9h à 11h30 uniquement sur RDV**

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux bénévoles. Si vous souhaitez nous rejoindre pour faire de l'accompagnement (aide aux démarches administratives, accès gratuit à internet, etc), n'hésitez pas à nous contacter.

Contacts

Téléphone : 06 31 55 56 96

Courriel : caritascallac@gmail.com

Site internet : <https://caritascallac.monsite-orange.fr>





Ca s'est passé cette année



28 janvier : le CMJ aux vœux du Maire.



28 janvier : tournoi de judo à la salle A. Monfort.



22 février : réunion publique de la présentation du projet «Petites Villes de Demain» par l'Atelier de Rouget .



27 mars : réunion d'information sur la campagne de piégeage du frelon asiatique.



2 avril : le carnaval au départ de Kan An Dour.



17 mai : entraînement de l'équipe professionnelle féminine d'EAG au stade Francis Boscher.



10 juin : concours de chevaux, place de l'église.



24 juin : départ de la 31ème édition de la PLB.



Du 7 au 9 juillet : festival «De jazz en jam» à Kan An Dour.



Du 21 au 24 juillet : fêtes de Callac et fête foraine, place du 9 avril 1944.

Ceci n'est qu'un échantillon de la richesse de la vie Callacoise.



Transrural Lab

Après 7 années avec la ville de Caulnes (22), la ville de Callac a débuté un partenariat avec l'Ecole Nationale d'Architecture du Val de Seine (ENSAPVS). Du 28 mars au 2 avril, vous avez pu croiser en ville les 17 étudiants architectes volontaires de 3ème année accompagnés de Catherine RANNOU, leur enseignante.



Leur but était d'analyser et d'explorer nos franges urbaines. Ils ont donc passé la semaine chez des Callacois qui les ont accueillis et sont allés sur le terrain, partant à pied des hauteurs des alentours pour rejoindre Callac. Ils se sont rapprochés de locaux voulant leur faire découvrir leur métier ou un lieu intéressant : la ferme des Clochet à Locarn, l'élevage Morin, le moulin de M et Mme Tassel, la cabane de Jojo Lozach. Ils ont également participé à deux conférences au cinéma.

Être logés chez l'habitant a permis aux élèves d'avoir des échanges constructifs et d'être au cœur de la vie callacoise. Ils ont notamment été bénévoles lors de la soirée crêpes de l'Amicale Laïque, leur séjour se terminant par le magnifique carnaval organisé par l'association D2.



Pendant leurs arpentages, les étudiants ont choisi un site en périphérie de la ville, qu'ils ont métré et exploré afin d'avoir toutes les caractéristiques en repartant sur Paris, et ont interrogé les Callacois sur l'histoire du lieu. Ces travaux ont été évalués dans le cadre de leur études.

Les élèves sont revenus pour un second séjour, cette fois-ci logés au camping de Callac, du 28 juin au 2 juillet lors duquel ils ont effectué le rendu de leur travail (exposé, maquette...) avec une projection d'aménagement d'un Callac utopique ou dystopique à l'horizon 2050, en tenant compte de l'évolution du climat. Une imagination parfois sans limite !



Ces rendus se sont effectués sur deux soirées, l'une à la salle des fêtes, la seconde au boulodrome toutes deux devant jurys et habitants leur permettant un échange sur leur travail et les idées qui en découlent pour Callac. Certains groupes ont choisi le thème de l'eau, d'autres les animaux ou la jeunesse. Les élus de Caulnes sont venus assister à la présentation de leurs rendus.



Un moment atypique créé par la pluie sur les toles du boulodrome mais qui s'est terminé par un moment de convivialité avec l'Amicale Laïque qui les avait conviés en remerciements de leur service lors de leur premier séjour.



Durant leur second séjour, les étudiants se sont également rendus au collège et à l'école de Callac pour construire du mobilier en bois avec les jeunes en compagnie de Didier Pidoux, paysagiste conseil au CAUE 22 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement des Côtes d'Armor).



Cela a créé des rencontres enrichissantes pour les habitants, leurs hôtes et les étudiants. La ville de Callac est bien sûr prête à recevoir l'année prochaine une autre promotion d'étudiants pour leur offrir à nouveau un terrain d'étude.



Le mot de la minorité

NOUS N'AVONS PAS VOTE LE BUDGET 2023.

Les raisons en sont nombreuses :

La première est que nous refusons l'augmentation municipale de 1,5% du taux des Taxes Directes Locales ou Impôts Locaux. En effet, l'excédent de fonctionnement (ce qui n'a pas été dépensé) de l'Exercice 2022 est de 1 402 309,68 € (1 million 400 mille). Il n'a jamais été aussi important. Car l'Etat n'a jamais été aussi généreux, augmentant toutes les dotations, les subventions et surtout en relevant les bases des Impôts Locaux de 10% en 2 ans. Le produit des taxes ménage s'en trouve de fait augmenté de 154 000 € sur cette période.

Pourquoi cette hausse municipale si ce n'est pour habituer les Callacois, comme l'a révélé monsieur le Maire en Conseil Municipal, à en payer de plus en plus au fil des années pour financer les travaux et dépenses qui s'annoncent, et donc les emprunts qui vont avec ? La Minorité a souligné que notre pays est en crise financière, que l'inflation est élevée et que le coût de la vie s'est fortement accru et pèse sur les ménages.

Les raisons suivantes sont que nous ne sommes pas d'accord avec des arbitrages que nous avons découverts le jour du Conseil Municipal, puisque encore une fois il n'y a pas eu de commission de travail en amont.

1. Le gymnase Monfort est oublié. La réfection du bâtiment, décidée depuis 2012 et poursuivie jusqu'en 2020, en accord avec le principe de continuité municipale a été stoppée : il pleut toujours dedans, le remplacement du toit fatigué par des tôles isolantes n'a pas été fait, la pose des panneaux photovoltaïques est tombée aux oubliettes, alors que le renforcement de la charpente avait été effectué pour cela sous notre mandat. Les pignons ne sont toujours pas isolés et la note de gaz explose.
2. Le Bâtiment Administratif, sa réfection et surtout son isolation sont là aussi oubliés, alors que ces travaux avaient été présentés comme prioritaires en 2020 par la majorité actuelle.
3. Le plan d'accessibilité, bâti et voirie, est toujours en attente alors qu'il devait être terminé obligatoirement pour septembre 2021.
4. Les appartements, propriété de la commune, sont restés peu ou mal isolés : leur chauffage a coûté très cher aux locataires l'hiver dernier. Les études et améliorations imposées depuis 2020 ne sont toujours pas au programme.
5. Et pour finir, le fiasco du projet Horizon nous laisse sur les bras le bâtiment et les terrains pollués de l'Ecole Saint-Laurent. Le seul terrain non pollué a été vendu à une société privée pour la construction d'un Village Senior, ce qui sera très bien pour les habitants de la commune.

HOMMAGE AUX CREATEURS ET ACTEURS DE LA PLB ET DE LA RANDOMUCO

Chers coprésidents, Dorothee, Julien, bénévoles et chercheurs, nous apprenons l'arrêt de la PLB mythique et de la Rando Muco de Belle-Ile en Terre. Nous en comprenons les raisons.

Ces manifestations resteront à jamais dans nos mémoires une aventure humaine, un engagement sans faille de plus de 30 ans. C'est un apport énorme pour la recherche pure et toutes ses applications. Pour nous, le récit, tous les ans, des hésitations, des échecs, des avancées géniales de la médecine était une saga racontée par les merveilleux chercheurs, femmes et hommes que nous ne comprenions pas toujours mais que nous admirons. Ces journées nous rendaient meilleurs et c'est avec une émotion et un respect infinis que nous souhaitons bon vent à tous les acteurs de cette épopée car l'histoire n'est pas finie.

Merci Daniel, Dominique, Yannick, Dorothee et Julien, professeur Férec et ses collègues, et vous tous.

MISE AU POINT

Pour couper court aux rumeurs, la minorité n'est pas à l'origine du programme Petite Ville de Demain, proposé par l'Etat après les élections de mars 2020.

Expression libre

Je laisserai chacune et chacun libre de son appréciation sur les turbulences internes qui secouent la majorité municipale depuis la décision de M. Le maire de me retirer ma délégation d'adjointe suite au désaccord intervenu entre nous sur la gestion du dossier «Horizon», pierre angulaire du projet « Petite Ville de demain ».

Il ne m'appartient pas non plus de me demander s'il est sain de procéder à un retrait de délégation à une adjointe dont le seul combat est de s'engager résolument contre l'extrême droite. Aujourd'hui, il me revient de prendre acte de la décision du Maire.

Mais en regrettant cette décision, je tiens à assurer ici la population de Callac de ma fidélité sans faille aux engagements sur lesquels j'ai été élue et à lui rappeler mon souhait de voir ce programme de développement urbain s'exécuter, tant pour l'attractivité de Callac que pour les communes environnantes qui constituent notre bassin de vie. Pour accompagner le suivi de ces réalisations et des procédures s'y rapportant, je siégerai désormais de manière autonome au conseil municipal, sous l'étiquette Parti communiste français, en soutenant les mesures au bénéfice de tous et en restant vigilante à l'égard des orientations qui pourraient être contraires.

Trop de situations accompagnées de violences aujourd'hui viennent illustrer le danger que représente l'extrême droite partout en France. Dans ce contexte, j'en appelle simplement au ressaisissement de tous les humanistes et de tous les progressistes afin qu'ils se rassemblent pour continuer à porter haut et fort les valeurs de Liberté, d'Égalité et de Fraternité, en y ajoutant la Solidarité sans laquelle la devise de notre République demeurerait vaine. Je les assure ici de mon engagement résolu pour continuer à mener ce combat pour toutes les Callacoises et Callacois, d'ici et d'ailleurs.

Laure-Line Inderbitzin,
Elue communiste de la minorité.

CALLAC
Réunion participative

Le 28 septembre 2023 à 19h
à la salle des fêtes

un habitat inclusif
à CALLAC

QUI ?

- les personnes handicapées (TND, psychique et mental) et leurs proches aidants
- Les habitants de Callac
- les personnes souhaitant apporter leur pierre à l'édifice

COMMENT ?

- présentation du projet
- Temps d'échanges

QUOI ?

- connaître les besoins en habitat inclusif
- constituer un collectif de réflexion

➔ Ce projet s'inscrit dans une démarche de revitalisation de la commune

Contact, renseignements et inscription libre : 02 96 45 81 30

CALLAC
Commune de Callac

Gwiltbunan
CNRG

Adess
Association pour le Développement de l'Économie Solidaire

Réunion participative
Projet d'habitat inclusif
le jeudi 28 septembre 2023
19h à la salle des fêtes
de Callac

Communiquez sur vos animations :

Vous organisez une manifestation sur le secteur callacois ?

- Vous pouvez contacter le service communication de la Mairie pour une diffusion sur nos réseaux . Il suffit d'envoyer un mail à l'adresse suivante : communication@mairie-callac.fr

- Pensez à l'Office de Tourisme de Guingamp - Baie de Paimpol pour en faire la promotion !

Transmettez vos éléments (texte, photos...) à l'adresse :

manifestations@guingamp-paimpol.com

et ils communiqueront pour vous !

L'information sera relayée aux visiteurs ainsi qu'aux habitants dans la rubrique Idée de sortie du site internet de l'Office de Tourisme, dans l'agenda des manifestations téléchargeable en ligne et via la newsletter « agenda » diffusée mensuellement.

Pour plus d'infos :



Mail : www.guingamp-paimpol.com

Tél : 02 96 20 83 16



Contacts

Mairie

Tél : 02 96 45 81 30

Mail : contact@mairie-callac.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi,

Jeudi & vendredi : 8h30 - 12h & 14h - 17h

Mardi : 8h30 - 12h

Samedi : 9h - 12h

Maison de l'Épagnéul Breton

Tél : 02 96 45 57 89

Mail : communication@mairie-callac.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi & vendredi : 9h à 12h

Mercredi & samedi : 9h à 17h

Garderie périscolaire : 02 96 45 92 79

Collège : 02 96 45 50 55

Ecole élémentaire : 02 96 45 52 76

Services Techniques : 02 96 45 81 32

France Services : 02 96 45 81 33

Bibliothèque : 02 96 45 59 28